



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2022

Tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal, il est mentionné : « Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe ».

Il me fait donc plaisir, à titre de maire du Canton de Ham-Nord, de vous soumettre le « Rapport du maire sur les faits saillants du Rapport financier 2021 » de la municipalité.

Rapport financier pour l'année 2021

Les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2021 ont été vérifiés par la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc., et ont été adoptés lors de la séance du conseil tenue le 2 mai 2022. Ces états financiers révèlent un excédent de 77,241\$ et peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

Investissements en immobilisations pour l'année 2021

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2021 sont : le remplacement du réducteur de pression au coût de 308,395\$ (travaux réalisés dans le cadre du Programme d'aide FIMEAU), la finalité du projet de voirie (projet débuté en 2020) sur la Route de St-Fortunat, la 4^e Avenue, la rue Principale et le rang St-Philippe au coût de 59,157\$ (travaux réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale RIRL), la continuité des travaux de mise à niveau en aqueduc et égout au coût de 94,971\$ (travaux réalisés dans le cadre du Programme de la TECQ) ainsi que le déménagement du bureau municipal au coût de 40,703\$ (travaux réalisés dans le cadre du Programme PRABAM).

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et les employés pour leur implication et leur dévouement ainsi que vous, chers(es) concitoyens(nes) pour votre confiance et l'excellente relation qui nous unie. Soyez assurés que peu importe le projet et les décisions prises par votre conseil municipal, celles-ci se font toujours dans l'objectif premier d'améliorer notre qualité de vie et ce, en consolidant le maintien et l'amélioration de nos services essentiels, tout en ayant à cœur notre implication afin d'appuyer et de supporter nos organismes communautaires qui sont si précieux dans notre belle municipalité.

Il me fait toujours plaisir de recevoir vos idées, suggestions et commentaires car c'est avec de la communication et de l'écoute qu'il nous sera possible d'améliorer notre qualité de vie.


François Marcotte, maire